



Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard le 7 décembre 2021 à 20 h, à laquelle étaient présents :

La conseillère et les conseillers : Sébastien Tremblay
Alexandre Bastien
Alain Dumouchel
Marc Gaudreau
Jean Michel Dupuis
Pierrette Raymond

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Daniel Racette, maire.

À 20 h, M. le Maire ouvre la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions du public sur l'ordre du jour
5. Adoption du budget 2022
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
7. Période de questions
8. Clôture de la séance

3. 21-12-202 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 décembre 2021 tel que présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Présence	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Sébastien Tremblay	O	O		
# 2	Alexandre Bastien	O	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :	REJETE	

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR

Aucune question du public.

5. 21-12-203 - ADOPTION DU BUDGET 2022

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil adopte le budget 2022 tel que présenté, **QU'il** décrète que le document explicatif soit publié sur le territoire de la Municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du budget 2022 soit classé sous le numéro **2021-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Présence	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Sébastien Tremblay	O	O		
# 2	Alexandre Bastien	P	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :	REJETE	

6. 21-12-204 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 tel que présenté, **QU'il** décrète que le document soit publié sur le territoire de la municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du programme triennal immobilisation 2022-2023-2024 soit classé sous le numéro **2021-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Présence	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Sébastien Tremblay	O	P		
# 2	Alexandre Bastien	O	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :	REJETE	



7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

8. 21-12-205 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il EST PROPOSÉ de lever la présente séance à 20h16.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 – Sébastien Tremblay	P	# 5 – Jean Michel Dupuis	O			
# 2 – Alexandre Bastien	O	# 6 – Pierrette Raymond	O	ADOpte A L'UNANIMITE		✓
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE		
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE		


Daniel Racette
Maire


Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière